

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Un témoin d'une tradition architecturale ancienne

L'église de Saint-André est un édifice en pierre caractérisé par sa façade d'une grande simplicité et son clocher à double lanternon reposant sur le faîte du toit. Son plan, qualifié de « plan récollet », se compose d'une nef à un seul vaisseau prolongée par un chœur plus étroit terminé par une abside en hémicycle à laquelle est adossée la sacristie. Il s'agit de l'une des rares églises dont le plan récollet n'a pas été modifié. Son décor intérieur demeure représentatif des années de sa réalisation. À ce jour, il reste le témoignage le plus complet de l'art du sculpteur Louis-Xavier Leprohon.



> Plan récollet

L'église de Saint-André a été classée monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels par la ministre de la Culture et des Communications le 5 août 2004. Le même jour, cinq des œuvres d'art qu'elle contient ont également été classées.

ADRESSE

L'église de Saint-André est située au 128, rue Principale, Saint-André.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction du Bas-Saint-Laurent
337, rue Moreault, rez-de-chaussée
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Photographies de l'intérieur: Fondation du patrimoine religieux, 2003
Photographies de l'extérieur: ministère de la Culture et des Communications, Jean-François Rodrigue, 2004 et 2005
Dessin: Pierre d'Anjou, tiré de *Les églises du Québec (1600-1850)* de Luc Noppen

Impression: 2007

Culture et Communications
Québec



ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ

Bas-Saint-Laurent



Design : Vallières Communication

UNE ARCHITECTURE HÉRITÉE DU RÉGIME FRANÇAIS

L'église de Saint-André constitue de nos jours le plus ancien lieu de culte catholique de la région du Bas-Saint-Laurent. Son histoire remonte à 1791, alors que la paroisse de Saint-André de L'Islet-du-Portage est érigée canoniquement. Une chapelle en bois est construite aux fins du culte, mais elle se révèle rapidement trop petite. En 1803, les paroissiens demandent à l'évêque de Québec, M^{sr} Pierre Denaut (1743-1806), la permission d'ériger une église. Deux ans plus tard, les travaux de maçonnerie débutent. Ils sont confiés aux entrepreneurs Benoni Martin et François-Xavier Boucher. La construction du gros œuvre se termine en 1811. L'église est alors bénie et ouverte au culte.

L'église de Saint-André est un bon exemple de la tradition architecturale religieuse héritée de la Nouvelle-France. Pendant le Régime français, l'architecture des églises se caractérise par leur petite dimension, leur volume simple et leur facture dépouillée. Cette architecture adaptée au pays va se perpétuer dans les milieux ruraux au-delà de la Conquête britannique (1760), non sans subir certaines influences de l'architecture palladienne.

Le plan au sol de l'église de Saint-André témoigne de cette persistance de l'architecture religieuse héritée de la Nouvelle-France. Ce plan de type récollet se distingue par sa nef rectangulaire, sans transept, et son chœur plus étroit. À la fin du XVIII^e siècle, ce plan tombe en désuétude au profit du plan en croix latine qui est privilégié par l'évêque de Québec.

Québec



Malgré cela, l'église de Saint-André est construite selon un plan récollet. Elle compte ainsi parmi les dernières églises catholiques de la vallée du Saint-Laurent édifiées selon ce plan.

La façade et les clochers de l'église de Saint-André témoignent aussi de la tradition architecturale religieuse héritée de la Nouvelle-France. La façade de l'église est d'une grande sobriété. Elle possède une seule porte surmontée de deux oculi. Toutefois, son fronton triangulaire, formé par les retours de corniche, suggère une influence de l'architecture palladienne. Il en va de même du portique construit en 1893 ou 1894 selon les plans de l'architecte David Ouellet (1844-1915). Le clocher donne de la prestance à la façade de l'église. Composé de deux

lanternons superposés, ce clocher, reconstruit en 1865, est typique des structures héritées à la fois de l'architecture de la Nouvelle-France et de l'architecture britannique. En 1950, Gérard Morisset (1898-1970), premier historien de l'art du Québec, écrit que ce clocher est « une œuvre parfaite ».

La sacristie de l'église de Saint-André est construite entre 1822 et 1824. Elle s'élève alors sur deux étages et demi et permet de loger le curé jusqu'en 1851, ce qui constitue un fait rare. En 1850 et 1851, les paroissiens font construire un presbytère. L'ancien logis du curé est alors mis à la disposition des commissaires d'école. Mais en 1858, le rez-de-chaussée du bâtiment est surélevé par l'architecte François-Xavier Berlinguet (1830-1916), ce qui rend l'étage inutilisable. En 1894, un chemin couvert est construit pour relier la sacristie à l'église.



L'ŒUVRE MAÎTRESSE DE LEPROHON

La décoration intérieure de l'église de Saint-André est entreprise vers 1825. Sur la recommandation de l'abbé Jérôme Demers (1774-1853), professeur au séminaire de Québec, les services du sculpteur Louis-Xavier Leprohon (1795-1876) sont retenus. Disciple de l'école des Écorces de Louis-Amable Quévillon (1749-1823), il travaille aussi pour l'atelier de Thomas Baillaigé (1791-1859), à Québec. Entre 1834 et 1836, Leprohon décore la voûte et sculpte la corniche, la chaire, le banc d'œuvre, les fonts baptismaux ainsi que les divers éléments du chœur de l'église. Pour ce travail, il reçoit 475 livres, plus les 25 livres supplémentaires que lui versent les marguilliers « en satisfaction des ouvrages faits dans l'église ». Le résultat forme un ensemble hybride, qui laisse transparaître l'influence des deux écoles stylistiques de l'époque : celles de Quévillon et de Baillaigé. Ce décor est représentatif des années de sa réalisation et constitue le témoignage le plus complet et le plus significatif de l'art de Leprohon.

UN ÉTAT D'AUTHENTICITÉ REMARQUABLE

L'église de Saint-André n'a pas subi de transformations majeures depuis le moment de son édification. Son plan récollet, entre autres, n'a pas été altéré par un agrandissement, ce qui s'explique notamment par l'évolution démographique de la paroisse de Saint-André. Au milieu du XIX^e siècle, sa population surpasse les 3 000 âmes, ce qui constitue son apogée. Toutefois, entre 1846 et 1922, la paroisse est démembreée à intervalles réguliers. Conséquemment, au milieu du XX^e siècle, sa population ne dépasse pas les 1 500 habitants. Pendant que de nombreuses églises sont agrandies pour répondre au nombre croissant de leurs fidèles, celle de Saint-André demeure intouchée. De plus, elle a été peu affectée par les réformes décrétées par le concile Vatican II (1962-1965). Par exemple, la chaire et la balustrade ont été conservées, de même que le banc du gardien. Pour ces diverses raisons, l'église de Saint-André constitue un trésor de notre patrimoine national.

